

MANUEL DE VOL

DE L'AVION

REIMS/CESSNA F 172 N

C onstructeur : REIMS AVIATION
Aérodrome de REIMS PRUNAY
B.P. 2745
51062 REIMS CEDEX FRANCE

Certificat de type n° 25

Numéro de série :

Immatriculation

Sections : 2 - 3 - 5

Pages : 2.1 à 2.7
3.1 à 3.7
5.1 à 5.3

Visa DGAC



Cet avion doit être utilisé en respectant les "limites d'emplacement" spécifiées dans le présent manuel de vol.

CE DOCUMENT DOIT SE TROUVER EN PERMANENCE DANS L'AVION.

D 1172-13FR

A partir du n° 1515.

TABLE DES MATIERES

- Page de garde approuvée DGAC	0.1
- Table des matières	0.2 et 0.3
- Mise à jour	0.4 et 0.5

SECTION 1 - GENERALITES

- Documents de bord	1.1
- Plan 3 vues	1.2
- Caractéristiques dimensionnelles	1.3 à 1.5
- Tableau de bord	1.6 et 1.7
- Circuit carburant	1.8 et 1.9
- Installation électrique	1.10 à 1.15
- Commande des volets hypersustentateurs	1.15 et 1.16
- Chauffage cabine et aération	1.16
- Frein de parking	1.16
- Avertisseur de décrochage	1.16

SECTION- 2 - LIMITES D'EMPLOI

- Bases de certification	2.1
- Limitations cellule	2.1 et 2.2
- Manoeuvres autorisées	2.3
- Limitations moteur et instruments	2.3 et 2.4
- Plaquettes	2.5 à 2.7

SECTION 3 - PROCEDURES D'URGENCE

- Pannes moteur	3.1 et 3.2
- Incendies	3.2 à 3.4
- Mauvais fonctionnement du circuit électrique	3.4
- Vol dans des conditions de givrage	3.4 et 3.5
- Vrille involontaire	3.5
- Sortie d'un piqué en spirale	3.5 et 3.6
- Incident d'atterrissage	3.6
- Atterrissage forcé	3.6 et 3.7
- Amerrissage forcé	3.7 et 3.8

SECTION 4 - VERIFICATIONS ET PROCEDURES NORMALES

- Chargement et centrage 4.2 à 4.6
- Vérifications extérieures 4.7 à 4.9
- Vérifications avant et pendant le vol 4.10 à 4.14
- Procédures d'utilisation 4.15 à 4.23
- Fonctionnement irrégulier du moteur 4.24 à 4.25
- Utilisation particulière 4.25 à 4.27

SECTION 5 - PERFORMANCES

- Avertissement 5.1
- Limitation de décollage et d'atterrissage par vent de travers 5.1
- Niveau de bruit 5.1A
- Tableau de correction anémométrique 5.2
- Vitesse de décrochage 5.3
- Caractéristiques et performances 5.4 et 5.5
- Distance de décollage 5.6 à 5.8
- Taux démontée maximum 5.9 et 5.10
- Performances de croisière 5.12 et 5.13
- Distance franchissable et autonomie 5.14 à 5.17
- Distance d'atterrissage 5.18
- Distance maximale de plané 5.19

SECTION 6 - APPENDICES

- Entretien courant 6.0.1 à 6.0.4
- Maintenance 6.0.5 à 6.0.7
- Systèmes optionnels 6.1.0 et la suite

LISTE DES MISES A JOUR

Révision n°	Pages révisées	Nature des amendements	Approbation D. G. A. C.	
			Date	Visa
1	0.4 6. 1.0 (suite) 6. 16.1 à 6. 16.36	Insertion de l'option hydra- vion.	11.05.76	p.o. 
2	0.2 à 0.4 1. 1,1.4,1.6 1.7,1.10 à 1.16 2.1,2.2,2.6 3.1 à 3.8 4.1,4.6,4.8 4. 10 à 4.27 5.4 et 5.5 6.2.1,6.7.2 et 6.7.3	Modèle 1978. A partir de l'avion n° 1640.	08.09.77	p.o.  
3	0.2,0.4 et 0.5 1.6 à 1.8, 1. 11 1.13 à 1. 16 2. 1 et 2.2 2.4 à 2.7 3.2 et 3.4 4.7 à 4.10 4.13 et 4. 18 5.2 6. 1.0 6.2.1 et 6.2.2 6.7.2 et 6.7.3 6.7.6 et 6.7.7 6.17.1,6.18.1 et 6.18.2	Modèle 1979, A partir de l'avion n° 1750.	25.08.78	p.o.  

LISTE DES MISES A JOUR

Révision N°	Pages révisées	Nature des amendements	Approbation D. G. A. C.	
			Date	Visa
4	0.3, 0.4, 0.5 1.1,1.9 1.11 à 1.14 1.16,2.1 2.4 à 2.7 3.4,4.2,4.2A 4.10 à 4.13 4.18 4.20 à 4.27 5.1A, 5.1B 5.2 à 5.4 5.6 à 5.8 5.14 à 5.18 6.0.6 6.1.0 (1/2) 6.1.0(2/2) 6.1.1, 6.1.2 6.2.1, 6.2.2 6.7.1, 6.7.4 6.17.1,6.17.2	Modèle 1980. A partir de l'avion n° 1910.	12.10.79	